

Disjoncteur de branchement ERDF

Profil Environnemental Produit

PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Fonction

Protéger pendant 20 ans l'installation contre les surcharges et les courts-circuits et protéger également les personnes et les locaux à risque d'incendie ou d'explosion contre les défauts d'isolement dans un circuit de tension assignée 250V et de courant assigné 45A. Cette protection est assurée en respectant les paramètres suivants :

- » Nombre de pôles 2
- » Pouvoir de coupure assigné 2000A
- » Sensibilité 30mA
- » Type de protection différentielle S

Produit de Référence

- » Réf. 400019
- » AVCA0105560X - Disj diff bipolaire 15-45A type S

PRODUITS CONCERNÉS

Les données environnementales sont représentatives des références suivantes :

400019	Disj diff bipolaire 15-45A type S,
400022	Disj bipolaire monocalibre 60A type S,
400021	Disj bipolaire 60-90A type S,
400016	Disj diff bipolaire 15-45A type G,
400053	Disj diff bipolaire monocalibre 60A type G,
400018	Disj Diff bipolaire 60-90A type G,
400023	Disj non diff bipolaire 15-45A,
400054	Disj non diff bipolaire monocalibre 60A,
400025	Disj non diff bipolaire 60-90A,
400028	Disj diff tétrapolaire 10-30A type S,
400029	Disj diff tétrapolaire 30-60A type S,
400026	Disj diff tétrapolaire 10-30A type G,
400027	Disj diff tétrapolaire 30-60A type G,
400030	Disj non diff tetrapolaire 10-30A,
400031	Disj non diff tetrapolaire 30-60A



MATÉRIAUX ET SUBSTANCES

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Il respecte les restrictions d'usage des substances dangereuses définies par la Directive RoHS 2011/65/EU.

Masse totale du Produit de Référence		561 g (emballage unitaire compris)			
Plastiques en % de la masse		Métaux en % de la masse		Autres en % de la masse	
ABS	18,6%	Acier	20,2%	Divers composants électroniques	0,2%
PBT	15,0%	Alliage de cuivre	14,8%	Carte électronique	0,1%
PA	11,6%	Autre métal	2,3%		
Autre plastique	2,2%	Alliage d'argent	<0,1%		
PC	0,5%				
PVC	<0,1%				
POM	<0,1%				
				Emballage en % de la masse	
				Papier	8,1%
				Bois	6,4%
Total plastiques	47,9%	Total métaux	37,3%	Total autres et emballage	14,8%

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 18 % en masse.

FABRICATION

Le Produit de Référence est issu de sites ayant reçu la certification ISO14001.

DISTRIBUTION

Le Produit de Référence est transporté essentiellement par route, sur une distance moyenne de 450 km, représentative d'une commercialisation en France.

Les emballages sont conformes à la directive européenne 2004/12/EU relative aux emballages et déchets d'emballage et au décret français 98-638. En fin de vie leur taux de recyclabilité est de 98 % (en % de la masse de l'emballage).

INSTALLATION

Pour l'installation de ce produit, seuls des outils standards sont nécessaires.

UTILISATION

Dans les conditions normales d'usage, ce produit ne nécessite pas d'entretien, de maintenance ou de produits additionnels.

FIN DE VIE

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation. Ce produit est dans le champ d'application de la DEEE (2012/19/EU). Il doit donc être traité par les filières locales de fin de vie des DEEE.

» Éléments à traiter spécifiquement :
Conformément aux exigences de cette directive, les éléments suivants doivent être extraits puis orientés vers des filières spécifiques en vue d'un traitement conforme à la directive relative aux déchets 2012/19/EU :

- PWB < 10cm² (intermédiaire) : 1 g
- » Responsabilité élargie du producteur :
La commercialisation en France des produits dans le champ d'application de la Directive Européenne sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) fait l'objet d'une contribution à un éco-organisme agréé.

» Le taux de recyclabilité :

Calculé selon la méthode décrite dans le rapport technique CEI/TR 62635, le taux de recyclabilité du produit est estimé à 94 %. Cette valeur est basée sur des données recueillies auprès d'une filière technologique mise en oeuvre industriellement. Elle ne préjuge pas de l'utilisation effective de cette filière de traitement pour la fin de vie de ce produit.

Répartition en :

- Matériaux plastiques (hors emballage) : 43 %
- Matériaux métalliques (hors emballage) : 37 %
- Matériaux autres (hors emballage) : 0 %
- Emballage (tout type de matériaux) : 14 %

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'un Produit de Référence commercialisé et utilisé en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées.

Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Fabrication	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication.
Distribution	Le transport entre le dernier centre de distribution et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
Installation	La fin de vie des emballages.
Utilisation	- Catégorie de produit : produit actif. - Scénario d'utilisation : fonctionnement non permanent pendant 20 ans à 50% de la charge nominale, pendant 30% du temps. Cette durée de modélisation ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. - Modèle énergétique : Electricité Mix- France - 2008.
Fin de vie	Le scénario de traitement en fin de vie par défaut maximisant les impacts environnementaux.
Logiciel et base de données utilisés	EIME & database CODDE-2018-11

SÉLECTION D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

	Total cycle de vie		Matière première et fabrication		Distribution		Installation		Utilisation		Fin de vie	
Contribution au réchauffement climatique	1.07E+01	kg~CO ₂ eq.	2.62E+00	24%	1.26E-02	< 1%	4.64E-03	< 1%	8.04E+00	75%	4.64E-02	< 1%
Appauvrissement de la couche d'ozone	1.18E-05	kg~CFC-11 eq.	3.36E-07	3%	2.55E-11	< 1%	2.30E-11	< 1%	1.15E-05	97%	9.25E-10	< 1%
Acidification des sols et de l'eau	3.57E-02	kgSO ₂ eq.	5.51E-03	15%	5.65E-05	< 1%	2.20E-05	< 1%	2.99E-02	84%	1.82E-04	< 1%
Eutrophisation de l'eau	4.40E-03	kg~PO ₄ ³⁻ eq.	1.41E-03	32%	1.30E-05	< 1%	1.69E-05	< 1%	2.72E-03	62%	2.39E-04	5%
Formation d'ozone photochimique	2.35E-03	kg~C ₂ H ₄ eq.	6.04E-04	26%	4.01E-06	< 1%	1.56E-06	< 1%	1.73E-03	73%	1.41E-05	< 1%
Appauvrissement des ressources abiotiques - éléments	4.06E-04	kgSb eq.	4.02E-04	99%	5.03E-10	< 1%	1.95E-10	< 1%	3.92E-06	< 1%	2.68E-09	< 1%
Total d'énergie primaire utilisée	7.89E+02	MJ	5.53E+01	7%	1.78E-01	< 1%	6.44E-02	< 1%	7.33E+02	93%	5.28E-01	< 1%
Volume net d'eau douce consommée	1.91E+02	m ³	2.58E-01	< 1%	1.12E-06	< 1%	1.05E-06	< 1%	1.90E+02	100%	3.24E-05	< 1%
Appauvrissement des ressources abiotiques - énergies fossiles	1.19E+02	MJ	2.57E+01	22%	1.77E-01	< 1%	6.31E-02	< 1%	9.24E+01	78%	4.86E-01	< 1%
Pollution de l'eau	1.04E+03	m ³	6.24E+02	60%	2.07E+00	< 1%	7.35E-01	< 1%	4.07E+02	39%	5.64E+00	< 1%
Pollution de l'air	1.02E+03	m ³	7.48E+02	73%	5.15E-01	< 1%	4.33E-01	< 1%	2.68E+02	26%	4.66E+00	< 1%

Les valeurs des 27 indicateurs définis dans le PCR-ed3-EN-2015 04 02 sont disponibles en format numérique dans la base de données du site pep-ecopassport.org.

Pour connaître les valeurs des impacts environnementaux des produits concernés autres que le Produit de Référence, les impacts environnementaux de la phase de fabrication sont proportionnels au nombre de pôles, les variations des impacts environnementaux des phases de distribution, d'installation et de fin de vie sont non significatives; les impacts environnementaux de la phase d'utilisation sont proportionnels au nombre de pôles et à la puissance dissipée.

N°enregistrement : LGRP-00901-V02.02-FR	Règles de rédaction : «PEP-PCR-ed3-EN-2015 04 02»
N° d'habilitation du vérificateur : VH33	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 07-2019	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025:2010 Interne ☐ Externe ☐	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)	
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2010 «Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III»	
Données environnementales selon la norme EN 15804 : 2012 + A1 : 2013	



To learn more visit itron.com

Join us in creating a more resourceful world

While Itron strives to make the content of its marketing materials as timely and accurate as possible, Itron makes no claims, promises, or guarantees about the accuracy, completeness, or adequacy of, and expressly disclaims liability for errors and omissions in, such materials. No warranty of any kind, implied, expressed, or statutory, including but not limited to the warranties of non-infringement of third party rights, title, merchantability, and fitness for a particular purpose, is given with respect to the content of these marketing materials. © Copyright 2025 Itron. All rights reserved. **11.25**

Itron
9, rue Ampère
71031 Mâcon cedex - France
Tel: +33 3 85 29 39 00
Fax: +33 3 85 29 38 58